

Paris, le 4 septembre 2019

Neoen cède à Coriance l'unité de cogénération de Commentry, marquant la sortie de son activité biomasse

- Neoen annonce la cession à Coriance de son unité de cogénération de Commentry et de sa filiale d'approvisionnement en biomasse
- Ces actifs, issus de l'acquisition par Neoen de Poweo EnR en 2012, étaient les seuls de ce type au sein du portefeuille de Neoen
- Cette cession marque donc la sortie de Neoen de son activité biomasse
- Cette décision stratégique traduit le choix de Neoen de se concentrer sur son cœur de métier : le solaire, l'éolien et le stockage

Neoen (code ISIN : FR0011675362, code mnémonique : NEOEN), un des principaux producteurs indépendants d'énergie exclusivement renouvelable et l'un des plus dynamiques au monde, annonce la cession à Coriance de son unité de cogénération de Commentry et de sa filiale d'approvisionnement en biomasse, pour un montant total en numéraire de 37 millions d'euros (dont 26,8 millions d'euros pour Neoen, qui était actionnaire majoritaire de cette centrale), marquant la sortie de son activité biomasse.

Cette activité faisait partie du portefeuille de projets acquis par Neoen auprès de Poweo EnR en 2012. Neoen avait depuis lors mené à bien la construction de l'unité de cogénération jusqu'à sa mise en opération en novembre 2017. D'une puissance électrique de 14,9 MW, cette unité consomme 150 000 tonnes de biomasse par an, fournie localement. La filiale assurant cet approvisionnement en biomasse fait partie du périmètre de la cession.

La décision prise par le Conseil d'administration de Neoen de céder ces actifs avait été annoncée le 31 juillet dernier. La sortie de son activité biomasse témoigne de la volonté de Neoen de se concentrer sur son cœur de métier et de poursuivre son développement dans le solaire, l'éolien et le stockage.

Neoen rappelle qu'en 2018, le chiffre d'affaires de l'activité biomasse représentait 9,1% du chiffre d'affaires total du Groupe et sa marge d'EBITDA s'élevait à 34%¹.

Xavier Barbaro, président - directeur général de Neoen, déclare : « Bien qu'atypique dans notre portefeuille, nous sommes fiers d'avoir fait du projet de Commentry un actif de grande qualité qui a montré sa capacité à produire de l'électricité et de la chaleur de manière performante. La cession de cette unité de cogénération reflète notre décision de nous consacrer pleinement à nos activités en forte croissance, à savoir le solaire, l'éolien et le stockage. Nous nous réjouissons d'avoir trouvé en Coriance un industriel qui partage les valeurs d'excellence de Neoen et qui saura continuer à œuvrer dans l'intérêt de tous les clients, partenaires, et parties prenantes de cette unité ».

¹ Les produits et charges liés à l'activité biomasse jusqu'à sa cession seront présentés dans les comptes 2019 du Groupe en résultat net des activités non poursuivies.

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À propos de Neoen

Neoen est l'un des principaux producteurs indépendants d'énergie exclusivement renouvelable et l'un des plus dynamiques au monde. Avec une capacité en opération ou en construction de près de 3 GW à ce jour, Neoen est une société en forte croissance. La société est active notamment en France, en Australie, au Mexique, au Salvador, en Argentine, en Finlande, en Irlande, en Zambie, en Jamaïque et au Portugal. En particulier, Neoen exploite le parc solaire le plus puissant d'Europe à Cestas en France (300 MWc) et la plus grande centrale de stockage lithium-ion au monde à Hornsdale en Australie (100 MW / 129 MWh). Neoen vise une capacité en opération ou en construction d'au moins 5 GW en 2021. Neoen (Code ISIN : FR0011675362, mnémonique : NEOEN) est cotée sur le compartiment A du marché réglementé d'Euronext Paris

Pour en savoir plus : www.neoen.com

Investisseurs

Neoen

communication@neoen.com

Presse

OPRG Financial

Isabelle Laurent
+33 1 53 32 61 51
isabelle.laurent@oprgfinancial.fr

Fabrice Baron
+33 1 53 32 61 27
fabrice.baron@oprgfinancial.fr